LANNION 99 LANNUON

N°194

mensuel d'information de la Ville de Lannion **été - hanv 2014**

ACTUALITÉ@ p3

A Lannion, désormais la ville la plus sportive des villes de moins de 20 000 habitants, on pratique tous les sports sauf le... ski !

SPOTS+

Ecoles publiques : les nouveaux emplois du temps des enfants **p2**

ACTUALITÉ@

Le futur collège Le Goffic sera implanté à Ker Uhel **p5**

EN VILLE...

Jardin sensoriel : Ker Uhel " sens dessus-dessous "**p6**

SORTIR!

Retrouvez toutes les animations de l'été dans notre cahier central " Lannion Passion "

CULTURE(S)

Un mois de juin couleur... Brasil ! **p7**

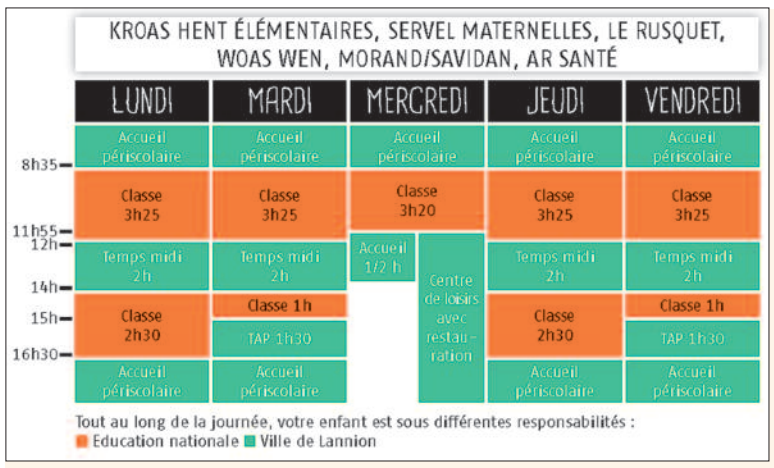

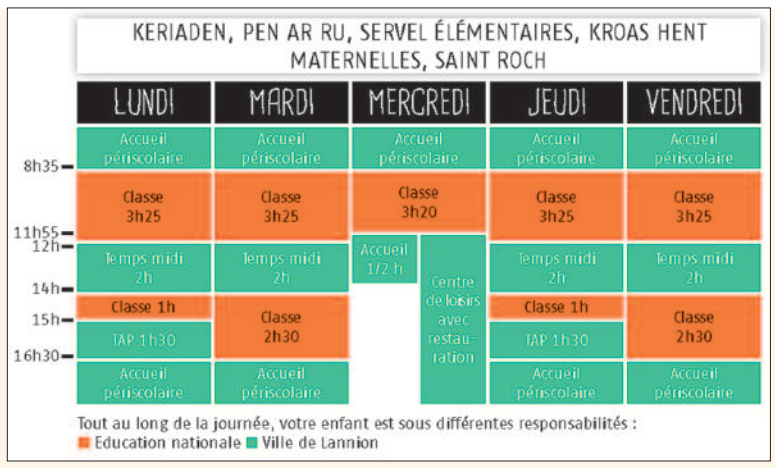

Répartition des temps d'activités périscolaires (TAP) selon deux groupes d'écoles : le mardi et le vendredi pour Kros Hent élémentaires, Servel, Le Rusquet, Woas Wen, Morand/Savidan et Ar Santé ; le lundi et jeudi pour Keriaden, Pen ar Ru, Servel élémentaires, Kroas Hent maternelles et Saint Roch

Réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques

Les nouveaux emplois du temps

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place dès la prochaine rentrée scolaire. Dès septembre prochain, les enfants des écoles publiques prendront ainsi le chemin de l'école le mercredi matin avec à la clé des ateliers d'éveil et de découverte deux après-midi par semaine...

Le ministre de l'éducation nationale, a souhaité en 2012 une réorganisation des temps scolaires pour corriger les *« mauvais résultats »* des élèves français aux enquêtes internationales. La France est la pays qui concentre l'ensemble des temps scolaires sur le moins de jours (144). La plupart des autres pays possèdent des années construites sur des durées qui varient de 180 à plus de 200 jours par an. L'enjeu national est donc la réduction de l'échec scolaire, avec comme réponse un étalement des temps scolaires sur 180 jours au lieu de 144, permettant de réduire la fatigue et de favoriser le bien-être des enfants.

La réforme au plan local. Pour affiner au mieux sa réflexion sur l'aménagement des temps scolaires, la Ville a souhaité être accompagnée dans sa réflexion par Claire Leconte, professeur émérite en psychologie de l'éducation et chronobiologiste. Ces travaux ont permis de mieux repérer les moments clés dans une journée et dans une semaine scolaire type. Les enfants sont plus aptes aux apprentissages scolaires le matin, d'autant plus qu'ils sont jeunes, et le temps méridien (ou pause du midi) reste un moment critique dans la journée d'un enfant puisque son attention est à son niveau le plus bas, tout comme un adulte. Pour contribuer à l'enjeu national de réduction de l'échec scolaire, la Ville a donc proposé un aménagement des temps qui allongera le volume horaire scolaire matinal (passage de 12 h à 17 h 05 hebdomadaire dès la rentrée prochaine). *" La nouvelle organisation présentée va profondément modifier les habitudes de chacun. Ce nouvel aménagement des temps de l'enfant a été réfléchi pour répondre aux obligations légales mais surtout pour répondre aux besoins des enfants en fonction de leur âge, concentrer les apprentissages scolaires sur cinq matinées, période où les enfants sont intellectuellement le plus disponibles, augmenter légèrement la pause du midi pour que les enfants puissent se ressourcer et proposer des temps d'activité périscolaire (ateliers) suffisamment longs pour permettre un investissement réel à une époque où la course et le zapping sont de mode. Ces ateliers de deux fois 1 h 30 sont des temps vraiment nouveaux pour nos enfants "* souligne Patrice Kervaon, adjoint à la Politique éducative, qui précise que ces ateliers seront axés sur la découverte et l'initiation dans cinq domaines (art et culturel, sport, nature et environnement, science & techniques, santé et citoyenneté).

Lors de la présentation des nouveaux rythmes scolaires...

Gratuité des ateliers et suivi éducatif. Cette aménagement allongera et améliorera la pause du midi en modifiant son approche pour en faire un vrai moment de pause et de de convivialité. Pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires, la Ville a également décidé la gratuité de ces ateliers des temps d'activité périscolaires pour les 1 500 enfants scolarisés dans nos écoles publiques et de mettre l'accent, à travers son projet éducatif local et son agenda 21, sur le droit à l'expérimentation et l'obligation de l'évaluer. Ainsi, la nouvelle organisation sera évaluée scientifiquement par Claire Leconte pour vérifier à moyen terme la plus-value éducative pour les enfants et envisager des ajustements éventuels.

Nouvelle organisation scolaire et périscolaire. Dès la prochaine rentrée, les enfants seront donc accueillis, dès 7 h 30, du lundi au vendredi (mercredi inclus), dans l'espace périscolaire de leur école. Entre 8 h 25 et 8 h 35, en fonction de son âge et de l'école, votre enfant sera ensuite accueilli dans sa classe ou dans la cour avant la période d'enseignement qui aura lieu de 8 h 35 à 12 h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 8 h 35 à 11 h 55, le mercredi. Ce temps de classe sera divisé en deux ou trois temps selon l'enseignant.
La pause méridienne qui se décomposera en deux temps (un temps calme axé sur le ressourcement et la détente, et un temps de repas axé sur la convivialité et l'autonomie) aura lieu ensuite de 12 h à 14 h.
Les enfants ne restant pas déjeuner à l'école pourront être pris en charge par les animateurs municipaux, uniquement sur inscription, jusqu'à 12 h 15 après la classe et dès 13 h 30 jusqu'à 13 h 50 où les enseignants assureront leur accueil avant les quatre après-midi (14 h à 16 h 3 0) qui se composeront comme suit : deux après-midi de une heure de cours et une heure trente d'ateliers dans le cadre des temps d'activité périscolaire (TAP) et deux après-midi de cours de deux heures trente (**jour variable selon les écoles et l'âge. Cf. Tableaux plus haut**). Le mercredi, si votre enfant passe son après-midi dans un centre de loisirs, il sera pris en charge dès 11 h 55 par les animateurs municipaux, au sein de l'école, pour se rendre sur son centre où il déjeunera. Si votre enfant ne se rend pas dans un centre de loisirs, la Ville assurera une surveillance de votre enfants dans la cour jusqu'à 12 h 30. Il pourra y être pris en charge jusqu'à votre arrivée, sur inscription préalable. A noter que les temps périscolaires, déclarés dès 12 h en tant que Centre de loisirs associés à l'école (CLAE) seront gérés par un coordonnateur, référent principal pour les parents et les enseignants (**Cf. Encadré ci-contre)**.
Des brochures explicatives ont été distribuées dans les écoles. Infos sur www.ville-lannion.fr et sur le nouveau site 5matinees.education.gouv.fr

Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Les temps d'activités périscolaires (ou TAP) sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe, dans le cadre d'un projet éducatif. Ils concernent tous les élèves de maternelle et de primaire des écoles publiques. A Lannion, ils prennent la forme d'ateliers gratuits, proposés à tous les enfants. Ils ne sont pas obligatoires mais conseillés. Cependant, une fois inscrit à une activité, la présence de l'enfant est requise à chaque séance. Les TAP représentent 3 h d'activités, soit deux fois 1 h 30 par semaine. L'inscription aux ateliers est valable pour une période de vacances à vacances, ce qui correspond à un cycle de 7 séances en moyenne, sur 5 périodes dans l'année.
Les TAP qui se déroulent dans les écoles ou plus rarement à proximité de celles-ci, sont encadrés par des professionnels diplômés selon la réglementation nationale de la jeunesse et des sports. L'encadrement par des bénévoles est très exceptionnelle et lié à un projet particulier (ex: découverte de l'espéranto). Les taux d'encadrement sont en moyenne de 1 pour 10 élèves dans les écoles maternelles et 1 pour 15 élèves dans les écoles élémentaires de Lannion.
Des activités périscolaires variées et de qualité, *" en cohérence avec le projet pédagogique porté par les enseignants "* , seront proposées et un enfant inscrit durant toute l'année pourra découvrir 10 activités différentes parmi les 5 grandes familles : l'art et la culture (littérature en peinture, création d'un journal, théâtre, dessin, éveil musical, danse, découverte des couleurs...) la santé et la citoyenneté (le goût et les couleurs, débats entre enfants, recettes de cuisines du monde...), la nature et l'environnement (potager et biodiversité, construction d'un nichoir...), le sport (sport de ballons, éveil corporel...), les sciences et techniques (bricolage scientifique...)

Une nouvel intervenant

Le coordonnateur

Le coordonnateur est le directeur et le responsable pédagogique des temps périscolaires. Il est le référent principal pour les parents et les enseignants sur tous les temps périscolaires (matin, midi, ateliers des temps d'apprentissages scolaires, soir). Il est l'interlocuteur privilégié pour le service Education de la Ville de Lannion et il est le responsable hiérarchique des équipes éducatives municipales.
Les temps périscolaires sont déclarés à partir de 12 h, en tant que Centre de loisirs associés à l'école (CLAE) à la Direction départementale de la cohésion sociale. A partir de la rentrée prochaine, vous pourrez joindre le coordonnateur de votre école :
- Pen ar Ru. - Hélène Carpentier - 06.81.63.81.98 - helene.carpentier@ville-lannion.fr).
- Savidan/ Morand. - Rozen Thos - 06.81.62.34.21. rozen.thos @ville-lannion.fr.
- Ar Santé. - Elise Rougeolle - 06.81.62.48.56. - elise.rougeolle@ville-lannion.fr.
- Kroas Hent maternelles. - Carine Simon Laville - 06.88.42.21.73. - carine.simon @ville-lannion.fr.
- Kroas Hent élémentaires. Jérémy Fabre - 06.81.62.31.38. jeremy.fabre@ville-lannion.fr.
- Le Rusquet. - Julie Chantelat - 06.38.45.11.26. - julie.chantelat@ville-lannion.fr).
- Woas Wen. - Goulven Le Gall - 06.45.62.48.16 - goulven.legall @ville-lannion.fr.
- Kériaden. - Vanessa Trévoux - 06.38.45.12.26. vanessa.trevoux@ville-lannion.fr.
- St Roch. - Yann Le Davai - 06.45.62.46.76 -yann.ledavai @ville-lannion.fr.
- Servel maternelles. - Florence Ouvrard - 06.81.62.54.24. florence.ouvrard@ville-lannion.fr.
- Servel élémentaires. - Anne Collet - 06.81.63.15.23. anne.collet @ville-lannion.fr

Recrutement d'intervenants

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), la Ville va mettre en place différents ateliers d'initiation et de découverte dans des domaines différents (**lire encadré**) qui seront assurés en partie par des prestataires de service extérieurs (associations, auto-entrepreneurs...) et en partie par des vacataires. Afin de répondre à ces besoins, le conseil municipal a décidé de recourir aux recrutements temporaires de vacataires dans le cadre d'un contrat individuel de vacation spécifiant que l'intervenant ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse du maire avec une rémunération qui se fera sur la base d'un taux horaire de 20 € net maximum. *" Ces temps périsolaires ne sont pas de la garderie "* a martelé Christian Marquet qui a précisé que 80 % des activités seront assurés par le personnel communal et pour les 20 % restants, il faudra recourir inévitablement à des intervenants extérieurs. *" Le coût total de cette réforme est estimé à 400 000 € soit 300 € par enfant et par an ".*

ACTUALITÉ@ KELOU@

Christian Marquet, Maire de Lannion.

Édito / Pennad-Stur

Une belle distinction pour notre ville

Cette distinction décernée par le journal l'Equipe récompense les efforts consentis par la ville sur ses équipements sportifs et couronne l'engagement quotidien de tous les bénévoles au service du sport.

Merci pour votre passion, votre investissement.

Nous fêterons ensemble cette distinction après la saison estivale lors de la venue du jury de l'Equipe.

Pour l'heure, place au soleil, au foot, à la musique..... en un mot à tous les petits bonheurs de l'été.

Rendez-vous en septembre pour une rentée chargée avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui mobilise tous les services afin que chaque enfant puisse profiter pleinement de ce nouvel aménagement de son temps.

Bon été à tous !!!!!

Christian MARQUET
Maire de Lannion
Conseiller régional

Challenge 2014 de l'Equipe

Lannion, ville la plus sportive !!!!

Cholet et Lannion succèdent à Gap et Saint-Marcelin au palmarès des villes les plus sportives, challenge organisé depuis 1937 par L'Equipe, après le vote du jury national réuni, jeudi 5 juin, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'Etat au sport, et de Fabien Canu, champion du monde 1987 et 1989 de judo. La ville de Cholet est récompensée dans la catégorie de 20 000 à 100 000 habitants et devance Saint-Germain-en-Laye. Pour les villes de moins de 20 000 habitants, Lannion précède Auterive, Crolles et Lavaur. Ces deux dernières ont tout de même reçu respectivement le prix du développement durable et du sport et du handicap. Autre récompense avec le club Les Archers du Trégor qui s'est vu décerner le label bronze pour les saisons 2015/2016 par la Fédération française de tir à l'arc. De bonnes nouvelles pour notre ville et le sport que vous pouvez pratiquer tout l'été, entre autres, à l'espace sportif de Park Névez, à l'espace aqualudique Ti Dour, sur le Stade d'eau vive, en rivière et en mer, et sur la toute nouvelle Base sports nature (**Cf. Photo plus haut**). Gardez votre forme et sportez vous bien !

SPOTS+ P2
- Réforme des rythmes scolaires : mode d'emploi !

ACTUALITÉ@ P3
- Lannion, ville la plus sportive !!!
- Compte administratif 2013
- Implantation du futur collège Charles-Le-Goffic à Ker Uhel
- Orange : la 4G avant la fibre optique dès le mois d'octobre
- Quatre élus à l'honneur

EN VILLE... P6
- Jardin sensoriel : Ker Uhel " sens dessus-dessous " !

SORTIR!
- Notre cahier " Lannion Passion " : expos, musiques, balades en vélo... pour des vacances à la carte !

CULTURE& P7
- Musica do Brasil à l'EMT, Fête de la musique... préludes à un été très " show " !

INFOMAIRIE" P8

PRATIQUE< P9

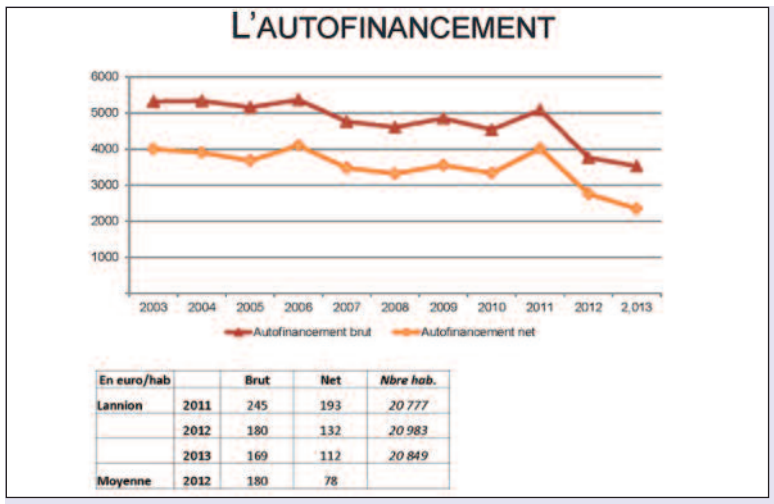

En euro/hab		Brut	Net	Nbre hab.
Lannion	2011	245	193	20 777
	2012	180	132	20 983
	2013	169	112	20 849
Moyenne	2012	180	78	

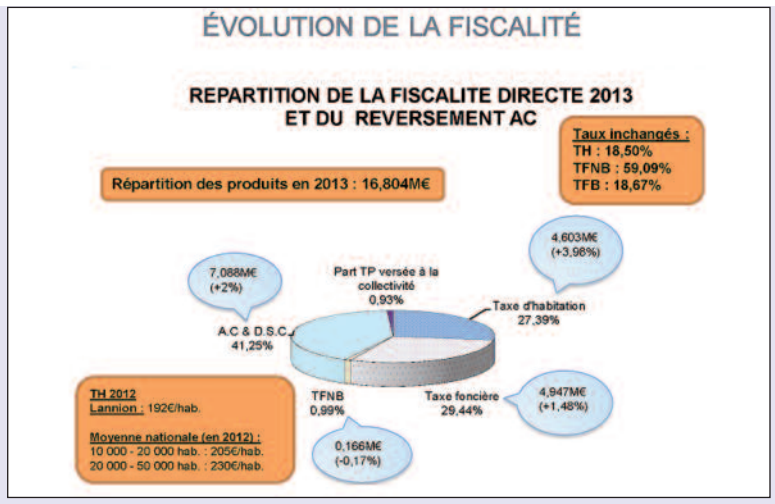

Baisse de l'autofinancement qui est cependant resté à un haut niveau et a favorisé de nombreux investissements sans augmentation de la pression fiscale.

Compte administratif 2013

Dans la lignée des précédents…

L'examen des comptes administratifs permet à la fois de vérifier l'exécution des budgets de l'année précédente, mais surtout de mesurer la situation financière de la collectivité, au travers de l'évolution des lignes de dépenses et de recettes, du montant de la dette, et des capacités d'autofinancement.

L'année 2013 traduit ainsi la poursuite des éléments constatés depuis plusieurs années, à savoir une situation financière encore très saine par rapport aux villes dites de la même strate de population, avec cependant un rétrécissement des marges de manœuvre.
A la différence de l'an dernier, où des événements conjoncturels en dépenses et recettes faussaient les comparaisons, nous sommes revenus en 2013 à un régime nominal. Malheureusement, **la poursuite de la baisse des dotations d'Etat**, toujours conjugué aux conséquences de la crise économique qui a entrainé à un ralentissement des recettes foncières, conduit cette année encore au fait que la progression des dépenses est supérieure à celle des recettes.
Dans le même temps, nous avons poursuivi l**es efforts effectués en matière de dépenses de fonctionnement** en contrôlant chaque euro dépensé. Mais difficile d'aller beaucoup au-delà, sauf à remettre en cause des services qui sont aujourd'hui très largement appréciés par la population.

Par conséquent, l'autofinancement est en légère baisse, mais reste encore très largement au dessus de celui des villes comparables.

Pour rappel, **l'autofinancement** est la seule donnée véritablement comparable d'année en année, et c'est par conséquent son suivi qui guide l'examen de nos comptes administratifs. C'est aussi son montant qui permet à la Ville de réaliser des investissements conséquents, sans recourir à l'emprunt de façon importante.
Pour 2013, on note une baisse de l'autofinancement. Cependant, il faut noter que, malgré les éléments qui conduisent à son amoindrissement, nous restons à un haut niveau (176 € par habitant) avant remboursement de la dette. Et après remboursement de l'annuité de cette dette, Lannion est à 120 € par habitant, là où la moyenne des villes identiques est à 78 €.

En 2013, **les dépenses de fonctionnement** ont subi la hausse des énergies (électricité, gaz), car malgré la baisse des consommations, la hausse des tarifs a joué à plein, conjuguée à des changements de périodicité de facturation et un hiver 2012 / 2013 particulièrement rigoureux.

Les frais de personnel, premier poste de dépenses, enregistrent une hausse de + 4%, dûe aux avancements, revalorisation des cotisations retraite et des mutuelles, coûts des formations, premier éléments de la réforme des rythmes scolaires, … ainsi que par la création de trois contrats d'avenir pour nos jeunes.
L'analyse des cinq dernières années sur les frais de personnel montrent cependant que la hausse moyenne est de 2,7 % par an, incluant les avancements de grades et de point d'indice, et seulement de 2,15 % si on tient compte des recettes supplémentaires induites.

Pour les recettes de fonctionnement, seul le produit de la fiscalité taxe d'habitation, foncier bâti a progressé de + 2,6 %, sans avoir touché aux taux, comme depuis 1987.
Les dotations d'Etat ont encore baissé, - 0,62 % au total, avec cette année encore une diminution des participations de la CAF, du montant des contrats enfance, etc ….

La dette de la ville en fin 2013 se monte à 9,6 M€.
Avec 481 € par habitant, nous sommes à la fois en dessous du montant de 2008, au début du mandat précédent (502 €), et au dessous de la moyenne des villes comparables (1066 €).

En travaux et acquisitions, près de 10 M€, tous budgets confondus, auront été réalisés sur 2013. Les opérations importantes ont été celles de la Base Sports Nature, les tennis, les travaux d'extension du centre de Kermaria, la poursuite de la requalification urbaine, les entretiens et renouvellement de voirie. Sans oublier comme chaque année, les travaux dans les écoles, et notamment celle du Kroas Hent.

Par conséquent une année 2013 qui aura marquée la ville en terme de réalisations au service du public. La situation budgétaire, à l'instar de celle de toutes les collectivités, va devenir plus difficile, avec les annonces de réductions des dotations. Soyons alors responsables, et faisons en sorte que chaque euro dépensé soit utile à la population lannionaise.

Paul Le Bihan,
Maire-adjoint
Finances-Personnel

DOTATIONS D'ÉTAT

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DGF	3 251	3 393	3 416	3 477	3 524	3 564	3 679	3 689	3 605	3 565	3 549
DSU	164	212	222	233	245	249	249	249	249	253	258
DSR	23	37	25	12	0	130	65	0	0	0	0
DCTP + DNP	663	639	565	512	453	375	281	269	254	270	256
TOTAL	4 101	4 281	4 238	4 234	4 222	4 318	4 274	4 206	4 108	4 088	4 063

Des dotations d'Etat en baisse constante, en dessous du niveau de... 2003 !

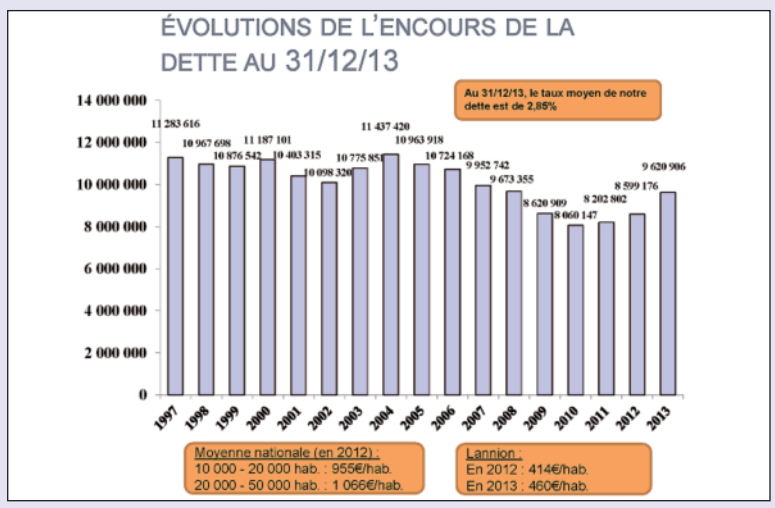

Dette en légère hausse mais inférieure à celle du début du mandat précédent.

Base sports nature
Procédure d'expropriation

Par délibération en date du 3 octobre 2011, le conseil municipal a approuvé le projet de création d'une base de plein air comprenant l'extension et la réhabilitation des structures existantes sur la base nautique située sur le territoire de Ploubezre, rue Saint Christophe. Cette Base sports nature en fonctionnement depuis l'an dernier visait, notamment, à diversifier l'offre de loisirs sur Lannion au travers d'un équipement répondant aux normes d'accessibilité et environnementales.
En juin 2013, M. Jean Pierres a adressé un courrier au maire l'informant que suite à une erreur cadastrale qui avait déjà été signalée dans les années 70 par ses parents aujourd'hui décédés, la commune empiétait sur deux parcelles d'une contenance respective de 450 m² et 4 755 m² soit un total de 5 205 m² dont il est propriétaire. Après vérification, il s'avère que l'empiètement sur cette parcelle est réel et une négociation amiable a été engagée par l'intermédiaire de son notaire sur la base de 78 000 € conforme à l'avis de France Domaine. Ce prix correspondant à l'acquisition de ces deux parcelles classées en zone Autr au Plan Local d'Urbanisme de Ploubezre c'est-à-dire en zone à urbaniser à vocation principale d'activités de sports et loisirs à moyen terme.
M. Pierres, jugeant cette proposition insuffisante au vu du préjudice subi par sa famille, a en février 2014, demandé à la commune la démolition des bâtiments construits sur son terrain et la remise en état des lieux sous un mois faute de quoi il engagerait une procédure contentieuse. La commune ne s'étant pas exécutée, il a saisi au mois de mars dernier le Tribunal administratif de Rennes. Au vu de ces éléments, la Ville a décidé d'engager une procédure d'expropriation, motivée par l'utilité publique de l'équipement existant et de son adaptation dans le temps, afin de régulariser la situation de manière appropriée et d'anticiper les besoins fonciers nécessaires à son évolution. " *On a pris cette décision sur les conseils d'un avocat pour protéger la Ville et éviter la démolition des bâtiments qui ont été construits. Nous n'avons jamais nié avoir fait une erreur dès le départ mais nous souhaitons garder ce terrain à but sports-nature "* a expliqué le maire Christian Marquet qui a insisté sur le fait qu'il souhaitait avant tout un accord amiable sans spolier personne. *" Nous n'avons jamais réussi à aboutir à un consensus avec M. Pierres mais nous espérons le faire avec ses héritiers pour acheter l'ensemble des terrains, et pas seulement la partie incriminée, qui sont pourtant en zone inondable "* a-t-il déclaré, in fine.
La délibération a été adoptée par 24 voix pour et 9 abstentions (Marec, Glaziou, Lanneshoa, Prat, Seureau, Le Men, Le Tensorer, Even et Callac).

Le collège Le Goffic dans un " piteux état " va subir quelques travaux en attendant sa construction à Ker Uhel à la place des bâtiments en face de ce carrefour...

Charles-Le-Goffic

Le futur collège à Ker Uhel !

Après un long débat et l'avis du conseil municipal qui a penché pour Ker Uhel par 18 voix contre 14 sur le site actuel et 1 à Nod Uhel, le conseil général a décidé lors de sa dernière séance du mois de juin de suivre la majorité des élus en décidant d'implanter le futur collège Chales-Le-Goffic à Ker Uhel. Ouverture prévue dans 4-5 ans !

Depuis sa création au début des années 60, le collège Charles Goffic n'a pas fait l'objet de restructuration lourde. L'état des bâtiments devenait préoccupant et les opérations de maintenance curative atteignaient leur limite. Par ailleurs la parcelle présentait un dénivelé de 30 m entre le haut et le bas du site, rendant extrêmement difficile et onéreuse la mise aux normes accessibilité de l'établissement. Enfin l'accès au site, très enclavé dans le tissu urbain rend la desserte très problématique. Le conseil général a inscrit la reconstruction du collège Le Goffic dans son plan pluriannuel d'investissement 2010-2020. *" Si la reconstruction sur site, à proximité immédiate du centre-ville, est dans l'absolu, réalisable et par beaucoup souhaité, elle pose plusieurs problèmes : fortes perturbations pour les élèves et les équipes pédagogiques pendant la durée du chantier, surcoûts conséquents liés aux travaux et à leur phasage (accès chantier, soutènements, fondations, terrassements, démolitions, installations provisoires), accessibilité au site et sur le site qui seront difficilement satisfaisantes in fine. C'est pourquoi, deux autres scenarios alternatifs ont été étudiés sur des terrains proposés par la Ville à Ker Uhel et à Nod Huel. Dans les trois cas, l'analyse se fonde sur la base d'un projet calibré selon les standards du conseil général, à savoir une emprise nécessaire de 1,6 ha environ (à préciser selon les caractéristiques des espaces extérieurs) pour un coût de l'ordre de 12 millions d'euros. A cet équipement, il convient d'ajouter un gymnase et une salle semi-spécialisée estimés en neuf à 2 millions d'euros "* a déclaré Christian Marquet, maire, avant de présenter les trois options qui ont fait l'objet d'études approfondies de la part du conseil général, notamment celle d'un économiste de la construction.

Construction à Ker Uhel. Le coût est estimé à 12 millions d'euros. Le site va être libéré dans les mois à venir par la démolition des bâtiments Côtes d'Armor Habitat qui était prévue dans le cadre de l'opération de requalification du quartier. L'emprise libérée par les démolitions est de l'ordre de 2,6 hectares, ce qui permet d'y mener à la fois le projet du collège et une opération d'habitat dans le cadre d'une réflexion d'aménagement d'ensemble. Sa situation à 1,8 km du collège actuel, entre la rue du Muguet et la route de Trébeurden et entre la cité Saint-Roch et le boulevard d'Armor lui confère d'évidentes facilités d'accès et de desserte. Enfin, le site est recentré par rapport à sa zone de recrutement qui correspond aux écoles élémentaires du nord de la commune, les plus dynamiques dans les prospectives démographiques.

Construction à Nod-Huel. Un surcoût estimé à 4 millions d'euros est à prévoir. L'ensemble recouvre une surface de l'ordre de 7 ha en bord de Léguer. Le site pressenti pour le collège se situe en extrémité Nord du site au niveau des anciens ateliers de l'équipement. L'emprise n'est pas aujourd'hui maitrisée par la Ville. Elle est pour partie privée et pour partie à l'Etat qui a manifesté son souhait de le vendre. Le surcoût est lié aux charges afférentes à la pollution présente sur le site ainsi qu'aux mesures nécessaires d'adaptation au caractère inondable du site. Il convient de préciser que la pollution du site, si elle ne présente pas un caractère lourd dans cette partie de Nod Huel génère, outre les surcoûts, un risque contentieux. La circulaire du 8 février 2007, relative à l'implantation sur des sols pollués d'établissements accueillant des populations sensibles, s'applique entre autres, aux projets de création de collèges. Cette circulaire recommande d'éviter la construction de tels établissement sur des sites pollués même dans le cas où les calculs démontreraient l'acceptabilité du projet.

Reconstruction sur site. Un surcoût de l'ordre de 8 millions d'euros est à prévoir. Ce surcoût est lié aux mesures à prendre pour répondre aux contraintes de pentes sur le site ainsi qu'aux contraintes de chantier en site occupé. Un gain sur les équipements sportifs peut néanmoins être envisagé puisque le gymnase actuel pourrait être réutilisé. Le gain sur les équipements sportifs serait de l'ordre de 1,2 million. Par ailleurs, il conviendrait de revisiter l'accès au site afin que sa desserte puisse répondre aux exigences actuelles de ce type d'établissement : desserte en transports en commun, sécurité des cheminements modes doux, sécurité de l'accès des engins de défense contre l'incendie. Dans la configuration actuelle du tissu urbain, il serait nécessaire d'opérer des opérations lourdes et certainement traumatisantes pour les propriétés riveraines afin de créer un réseau de voies satisfaisant. Ceci n'est ni étudié ni chiffré à ce jour.

Après un débat passionné et un vote à bulletin secret à la demande de 12 conseillers municipaux, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'implantation du futur collège à Ker Uhel par 18 voix contre 14 pour son implantation sur le site actuel et 1 voix sur le site de Nod Uhel.
Cet avis a été porté à la connaissance de l'assemblée départementale qui a suivi le conseil municipal lors de sa séance du 27 juin dernier en décidant d'implanter, presque à l'unanimité, le futur collège qu'il prévoit d'ouvrir dans 4-5 ans, à Ker Uhel.
En attendant, des travaux de rénovation, entre 250 000 et 400 000 euros, vont être réalisés cet été...

Maison de quartier de Servel

Après le vote du conseil municipal concernant le dépôt du permis de construire et du permis de démolir les actuels locaux préfabriqués, le projet de la future maison de quartier de Servel mis au point en étroite collaboration avec les associations et les services de la Ville, a de nouveau, été présenté au dernier conseil de quartier. Le nouveau bâtiment de plain-pied, paré de pierres, largement vitré, traité acoustiquement avec aération double flux et chapeauté par un toit qui alternera terrasse et style traditionnel en zinc ou ardoises selon l'accord des Bâtiments de France, dessiné par l'architecte Philippe Fauquert, sera placé perpendiculairement à la rue du Calvaire et s'ouvrira vers l'église pour créer une place centrale. D'une surface de 540 m² dont l'entrée se fera par le parvis, il se composera de cinq salles d'activités (4 + 1) réparties le long d'un couloir de 2, 50 m de large qui intégrera des rangements : un bureau commun de 15 m², une grande salle de 140 m², modulable par une cloison insonorisée (40 m² et 90 m²), avec un parquet, un miroir et des barres pour des activités de danse, reliée à un office et à un local de rangement, une salle de 80 m² avec parquet et rangement attenant, deux salles de 40 m² avec un sol dur, des locaux techniques et des sanitaires pour petits et grands. Le coût des travaux du bâtiment qui devraient commencer début 2015 sont estimés à 760 000 € ht pour un coût total de 1, 15 M€ ht avec le mobilier, le traitement minéral de la place avec un endroit pour les tournois de boules sans compter la démolition des préfabriqués qui seront transformés en un grand parking après l'ouverture de ce nouveau lieu de loisirs. Dans la foulée, un projet de réaménagement du bourg est prévu pour 2017...

Collège : la décision du conseil général

Conformément à l'avis du conseil municipal et du comité départemental de l'Education nationale, le conseil général a tranché, vendredi 27 juin dernier, pour l'implantation du collège Charles-Le-Goffic, *" Un vrai collège du XXIe siècle "*, à Ker Uhel. La question du coût (12 M€) pour la construction du nouveau collège sur ce site a fait pencher la balance par rapport au site de Nod Uhel (14, 5 M€), un surcoût dû à la dépollution et la prévention des inondations, et le site actuelle, à la topographie escarpée, où la reconstruction était estimée à 20 M€. Le collège devrait ouvrir dans 4-5 ans.

4G et fibre optique

Christophe Hervé, délégué régional de Bretagne chez Orange a annoncé début juin l'ouverture de la 4 G à Lannion et dans 28 communes environnantes de Perros-Guirec à Loguivy-Plougras, de Plestin-les-Grèves à Trévou-Tréguignec. Toute la côte de Granit rose étant ainsi couverte avant l'arrivée des estivants. Avec la mise en place de nouvelles antennes quasi identiques en taille à la place des anciennes (15 au total dont 6 à Lannion), reliées au réseau Orange par fibre optique, la 4G permet de tout partager au plus vite avec un débit qui va dix fois plus vite que la 3G. *" L'utilisation des smartphones, tablettes ou ordinateurs portables compatibles 4G, en déplacement devient plus fluide, plus instantanée. De nouveaux usages deviennent possibles comme, par exemple, la TV et la vidé HD. Les transferts de données sur notre réseau mobile ont été multipliés par 68 en 5 ans et nous prévoyons encore une multiplication par 7 d'ici 2016. Ces nouveaux débits changent fondamentalement l'expérience internet mobile pour nos clients. Ils peuvent regarder leurs émissions en HD, télécharger des films, séries ou musiques (un album en moins de 30 seconde !), échanger des images HD en quasi-instantané "* explique Christophe Hervé qui a également tenu à préciser que les premiers clients lannionnais seront desservis par la fibre optique dès la mi-octobre !

Extensions de... LTC !

La nouvelle communauté d'agglomération, Lannion-Trégor communauté (LTC), qui regroupe depuis le 1er janvier la communauté de communes de Beg Ar C'hra et Perros-Guirec, soit 29 communes, devrait encore s'étendre en accueillant, selon l'accord du préfet qui devra définir un nouveau périmètre, six nouvelles communes du Centre-Trégor (Prat, Cavan, Tonquédec, Caouënnec-Lanvézéac, Berhet et Mantallot). En attendant, pour accueillir les nouveaux conseillers, l'agglo va pousser ses murs avec une extension de 1 724 m² à l'arrière du bâtiment existant (4 000 m²), rue Monge, qui sera dotée d'un grand amphi de 166 places. Coût de l'opération : 2, 8 M€.

EN VILLE... E KÊR...

Une belle balade, à dos d'âne ou à pied, le long de la vallée de Kerrous peuplée d'hérissons durables et d'un orvet en forme de monstre du Lochness !

Jardin sensoriel

Ker Uhel " sens dessus-dessous "

" L'idée est originale, les lieux sont magnifiques et les concepteurs et réalisateurs du projet ont réalisé un travail fantastique. Merci à vous tous, habitants du quartier, permanents et bénévoles du centre social, partenaires, services de la Ville pour votre investissement dans ce projet réalisé dans le cadre du programme de requalification urbaine de Ker Uhel. L'idée de mettre en valeur les différentes ressources du quartier de Ker-Uhel a été le maître mot de ce projet. Mise en valeur des espaces naturels et des espaces urbanisés, mise en valeur du patrimoine... D'autres projets vont voir également le jour comme le futur collège qui sera à Ker Uhel ! " Inauguration un peu particulière du nouveau jardin sensoriel et du chemin de la vallée de Kerrous par Christian Marquet, maire, très applaudi quand il a annoncé la décision du conseil général, la veille, concernant l'implantation du collège Le Goffic à deux pas de la Maison de l'emploi et non loin des futurs courts de tennis. Une inauguration bon enfant, en famille, pour ce jardin des sens dessus-dessous et ce chemin menant de la mare de Kerrous aux jardins de St-Roch en passant par le verger, créés par la volonté des habitants qui ont mis la main à la pâte pour donner *" un air de campagne à notre ville à la campagne "* comme aurait pu le dire Alphonse Allais.

Après avoir fait le tour de ce jardin extraordinaire, minéral et végétal, conçu sur le thème des sens, avec ses plantes à doudous, ses plantes à bonbons, sa cabane et sa fontaine fonctionnant à l'énergie solaire, les participants ont sillonné, entre dos d'ânes bâtés et sieste sonore, le sentier parsemé de stands (Eaux et rivière, P'tits Débrouillards, Arbre à Lutik...), peuplé d'hérissons éphémères et de trois hérissons plus durables, sculptés dans le granit par David Puech comme la tête de cet orvet géant qui semble sortir du muret de pierres sèches à l'instar d'un monstre du Lochness.

Une promenade bien verte qui s'est achevée par le verger aux fruits rouges à côté de " l'école rouge " de St Roch et le jardin partagé où un bouquet de petites gourmandises exotiques, entre thé et café, a rassasié les promeneurs qui ont poursuivi leur balade jusqu'au centre social où on prépare déjà la cinquième *" Faites de la soupe "* qui aura lieu, dimanche 12 octobre, sur le quai d'Aiguillon. Une belle fête qui a donné, depuis 2010, le goût de l'effort et du cœur à l'ouvrage aux habitants qui préparent, après celui des recettes, un livre sur les quatre éditions passées...

Christian Marquet entouré d'enfants lors de l'inauguration du jardin.

Ville : neuf médailles du travail

En promettant de nouvelles aventures palpitantes, *" six ans où il va se passer beaucoup de choses (pôles Ste-Anne et Savidan, nouvel abattoir, rénovation thermique, etc...) "* et un nouveau challenge avec *' des réductions budgétaires où l'ensemble du personnel communal devra faire aussi bien avec moins "*, Christian Marquet, maire, accompagné de Paul Le Bihan, premier adjoint, de Thierry Gallen, directeur général des services, qui a, une nouvelle fois, félicité le dévouement des services de notre ville où il fait bon vivre (quatre fleurs, quatre arobases, ville la plus sportive de France fêtée au mois d'octobre, trophée de la commande publique...) que les habitants complimentent souvent, et avec lesquels les élus forment une véritable équipe, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à neuf agents communaux. La médaille d'or (35 ans) a ainsi été remise à Marie-Paule André née Le Calvez, Patrice Mazière, Alain Nicolas et Georgette Ruellan née Soulabaille. Corinne Arnouat née Rame, Brigitte Cuziat née Gicquel, Loïc Le Faou, Jean-Yves Terrien et Mickaël Thépault ont reçu, quant à eux, la médaille d'argent (20 ans).

Médailles d'argent pour quatre élus

Christian Marquet, maire, a épinglé la médaille d'argent régionale, départementale et communale, promotion, 2009, à Yannick Guégan, Jean Jacques Monnier, et Denis Mer (excusé), anciens élus municipaux, ainsi qu'à Christian Hunaut, toujours en activité, pour leur engagement dans la vie municipale pendant plus de 20 ans. *" Même si nous n'avons pas toujours eu les mêmes idées, les années passées ensemble ont été basées sur le respect mutuel. Chacun a pu débattre démocratiquement dans la bonne humeur. Parfois, on s'est même dit que Yannick allait voter le budget. Faux. On y a cru jusqu'au bout mais on n'y est pas arrivé. Il est tenace ! "* a plaisanté le maire avant de congratuler, au fur et à mesure, Yannick Guégan qui affiche au compteur 25 ans, 11 mois et 22 jours de services respectifs avec deux mandats à Thorigné-Fouillard et trois à Lannion (19 ans), Jean-Jacques Monnier, *" notre historien, notre mémoire lannionnaise "*, qui a effectué 24 ans, 8 mois et 20 jours de mandat à Lannion, dans la majorité et dans l'opposition, et Christian Hunaut, *" locomotive du conseil municipal à qui revient le mérite que Lannion soit la ville de moins de 20 000 habitants la plus sportive de France "*, toujours en poste en tant qu' adjoint aux sports après 21 ans, 7 mois et 14 jours comme Denis Mer. Un élu de la *" génération municipale 1989 "* comme Jean-Jacques Monnier et Denis Mer, qui a tenu à rendre un hommage appuyé à Alain Gouriou, ancien maire, qui est venu le chercher, lui a inoculé le virus de la politique et lui a permis de faire avancer la dynamique du sport, symbolisée aujourd'hui, par la récompense de l'Equipe.

18 juin

Après la cérémonie à l'occasion du 70e Anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie, les autorités civiles et militaires, anciens combattants et résistants, se sont une nouvelle fois retrouvés pour célébrer l'appel du général de Gaulle lancé sur la BBC le 18 juin 1940. Entourés de nombreuses personnes dont la commandant Tassel et Pierre Jagoret, ancien maire, Sophie-Yannou-Gillet, sous-préfet, qui avait lu auparavant le message de Kader Arif, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, Christian Marquet, maire, et Yves Libeau, président de la section locale de l'Union nationale des combattants, ont, tour à tour, déposé des gerbes au pied du monuments aux morts

Travaux sur la ligne Lannion-Plouaret

Afin d'améliorer le confort des voyageurs ainsi que le niveau de performance et de service de la ligne - mis en service de la Ligne à Grande Vitesse avec possibilité d'augmenter le nombre de trains entre Plouaret/Guingamp vers Lannion - des travaux de rénovation des voies entre Plouaret et Lannion (28 km) vont avoir lieu du 1er septembre 2014 au 16 janvier 2015. Durant cette période, la circulation des trains sera suspendue et un plan de transport adapté en car sera proposé aux voyageurs. Au cours du chantier, certains passages à niveau seront fermés temporairement. Le passage à niveau piéton du Rhun, sera, quant à lui, supprimé définitivement. Les flux piétons seront redirigés vers le passage de Keranré, situé à 300 m...

Objèterie à Buhulien

La nouvelle objèterie qui va s' implanter sur la zone d'activités de Buhulien est une déchèterie nouvelle génération comprenant une déchèterie classique intégrée dans un bâtiment couvert et fermé, mais aussi un espace de valorisation des objets déposés, constitué d'un accueil et d'un tri préalable des objets valorisables et associé à une boutique de vente des objets après réparation éventuelle. L'objèterie qui va s'installer sur un terrain d'environ 2,7 ha, comprendra une déchèterie de 3 220 m², une recyclerie de 510 m², des locaux communs de 510 m² et des espaces extérieurs de 15 000 m² pour les déchets verts, déchets inertes... Le coût de ce projet, qui devrait ouvrir fin 2015, est estimé à 5,56 M€. LTC prévoit d'implanter, juste à côté, une plateforme bois-énergie qui pourra stocker et sécher 2 500 t de bois déchiqueté par an. Coût : 1, 35 M€.

Les professeurs de l'école de musique, dirigés par Felipe Senna, à l'honneur en ouverture du 30e anniversaire de leur école sous le soleil du Brésil !

Orchestre à l'école, 30 bougies de l'EMT, Fête de musique, Dianautiques...

Un mois de juin... couleur Brasil !

Pour la seconde année, dans le cadre de l'opération l'Orchestre à l'école, 180 élèves des écoles de Keriaden et de Woas Wen se sont retrouvés, début juin, sur la scène de la salle des Ursulines pour ouvrir le grand bal musical de l'été. Menés à la baguette (magique) avec dextérité par Yann Guégen, chef d'orchestre et coordinateur avec Perig Lecadre, et appuyés par quatre professeurs émérites de l'Ecole de Musique (Sidonie Euvremer à la flûte, Antoine Lusley au tuba, Linia Sauri à la clarinette et Sylvain Megneneau), les enfants, de la petite section de maternelle au chant aux CE2-CM1-CM2 plus cuivrés, ont abandonné leur répertoire jazz de l'an dernier pour nous offrir, pour ce deuxième temps, un bouquet bien fleuri de chansons traditionnelles enfantines revisitées pour l'occasion.

Ambiance carnaval de Rio ou Gras lannionnais dans les rues de Lannion avant les superbes concerts " breizhiliens" de l'EMT au Carré Magique !

Musica do Brasil. Une belle mise en bouche avant le final en apothéose du 30e anniversaire de l'Ecole de musique au Carré Magique après le coup d'envoi des festivités lors de l'exposition à la médiathèque par le duo " *Na Corda Bamba* " et le superbe concert, à chœur, à cordes et à cuivres, " *Musiques baroques du Brésil* ", interprété par le chœur et l'orchestre de l'école, dirigés par Marie-Françoise Nihoul à l'église Saint-Jean-du-Baly. Un anniversaire bien festif qui, en guise d'apéro, a transporté, pendant quelques temps bien chaleureux, notre ville, chaussée de bottes de sept lieues, dans la ferveur du Mondial, entre " Samba pa ti " et " Musica do Brasil ", entre marionnettes géantes digne du carnaval de Rio, capœira, batucada, musiques traditionnelles bretonnes, tous réunis dans une chaleur " Breizhilienne " qui n'est pas sans nous rappeler nos fameux Gras lannionnais. Une déambulation joviale qui nous a amené jusqu'au parvis du Carré Magique où Felipe Senna et Marcelo Costa, qui ont ouvert les concerts en duo, nous ont proposé leurs belles pièces musicales crées au fil de l'année : " *Mamulengos de neve* " par l'ensemble de profs, " *Xote de Lannion* " par l'atelier jazz 3 et 4, le big band, " *Journée d'un enfant* " par l' ensemble de harpes, l'ensemble de flûtes, l'atelier collectif et le choeur d'enfants des 8-12 ans, et le " *Concertino à la brésilienne* " qui a réuni au final sur la même scène plus de 100 musiciens. Une fête qui s'est prolongée le lendemain aux Ursulines par un repas typique brésilien où 160 convives ont pu déguster une Feijoada avant de se laisser entraîner dans la danse, l'après-midi, avant le premier match des Français à Porto Alegre qui ont battu le Honduras 3 à 0...

Ambiance tonique lors de la Fête de la musique dopée par la fureur de vivre du groupe Like Arek !

Fête de la musique. Une belle aventure musicale en forme de victoire qui s'est poursuivie aux quatre coins de la ville à l'heure du solstice d'été, lors de la Fête de la musique, qui a drainé, plus lentement que les années passées, certainement à cause du week-end ensoleillé, le public qui est arrivé parcimonieusement et bien plus tard au cœur de notre cité pour découvrir les musiques d'ici et d'ailleurs. D'une chapelle Sainte-Anne à chœur joie à un parking de Caërphilly et un patio Savidan dédiés aux musiques traditionnelles en passant par une Porte de France très country, une place du Général Leclerc aux énormes tablées bien sympathiques et un parking des Ursulines plus rocks où on a pu découvrir avec bonheur quelques groupes pleins d'avenir avec une mention spéciale pour *Like Arek*, un groupe de blues rock, basé à Locquirec, mené par le charismatique guitariste-chanteur Léopold Riou, digne fils de son père (Jean-Pierre Riou, chanteur de Red Cardell et du nouveau The Celtic Social Club avec Jimme O'Neill, ex-The Silencers, programmé cette année au festival des Vieilles Charrues) et Axel Lauch, également au chant et à la guitare acoustique, lycéens à Le Dantec. Un bon set malgré une sono minimaliste qui laisse entrevoir un bel avenir à ce groupe trégorrois !

Des pavés du centre-ville également bien chauffés à blanc par les déambulations de la Batucada et d'un Baobab sous le pied qui nous ont indéniablement ramené vers l'Afrique et le Brésil une semaine avant les Dianautiques de Loguivy qui nous ont donné de belles clés de sol pour ouvrir les portes d'un été qui s'annonce très " Show " !!!!

Ecole municipale de dessin et de peinture. L'époque médiévale était au cœur de l'exposition des jeunes élèves de l'école à l'ancienne bibliothèque où les amateurs du Moyen Age ont pu découvrir avec plaisir la Dame à la licorne, des dragons, des jeux de cartes de rois et de reines, des blasons, des châteaux, des paysages fantastiques... et un preux chevalier bien stoïque ! Une belle expo comme celle des adultes qui ont, quant à eux, exposés leurs œuvres inspirés par la BD à la médiathèque. Les inscriptions à l'école qui accueillait cette année 225 élèves dont 61 adultes sous la houlette de Myriam Lavigne et Anne Chupeau, se prendront au service culturel, centre Jean Savidan, le lundi 1er septembre de 8 h à 12 h pour les cours enfants et de 13 h 30 à 17 h pour les cours adolescents et adultes, puis au Forum des associations en fonction des places disponibles.

INFO MAIRIE" TITOUR TI-KÊR"

Services

Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc.
Heures d'ouverture des services municipaux :
8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
17 h le vendredi.
Standard de la mairie : 02.96.46.64.22.
Secrétariat du maire et des adjoints : 02.96.46.64.31.
infos@ville-lannion.fr
www.ville-lannion.fr

État civil
Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 (17 h le vendredi) et le samedi de 9 h à 12 h.

Objets trouvés
Les objets trouvés sont visibles aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces heures et les jours fériés, s'adresser au commissariat.

CCAS
Le Centre communal d'action sociale (CCAS), Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux, est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tel : 02.96.46.13.22.
Fax : 02.96.46.13.23.
ccas@ville-lannion.fr

Office des retraités
CCAS de la Ville de Lannion, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux (rez-de-chaussée à droite).
Permanences les lundis et vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h. Tel : 02.96.46.76.83.
officedesretraites@ville-lannion.fr

Services techniques municipaux
11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.46.78.20.

Urbanisme
Permis de construire et affaires foncières. Tel : 02.96.46.78.20.

Service des eaux et assainissement
En cas de fuite d'eau importante ou de tout accident de ce type concernant la voirie et les bâtiments en dehors des heures d'ouverture des services techniques, 11, Bd Louis Guillou. Vous pouvez joindre le service d'astreinte au 02.96.37.00.07.

Affaires Culturelles
5, place des Patriotes.
Tel : 02.96. 37.99.10 ou 02.96.46.57.92 (fax).

Enfance - Jeunesse - Affaires Scolaires
Espace administratif et social de Kermaria,11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.76.28.

Service des Sports - OMS
Espace administratif et social de Kermaria11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.94.85.

Salles municipales
Réservation des salles de quartier, du complexe Savidan-Ursulines, place des Patriotes.
Tel : 02.96. 46.57.92 et 02.96.37.64.56.

Ateliers municipaux du Roudour
Rue du Parc Municipal.
Tel : 02.96.46.78.30.

Médiathèque municipale
Durant les vacances scolaires, du mardi 1er juillet au samedi 30 août, la médiathèque est ouverte du mardi au vendredi, de 10 h à12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Le samedi, de 10 h à 12 h 30. Elle est fermée le samedi après-midi, le dimanche et le lundi.
2 B rue de Kerampont.
Tél : 02.96.37.68. 09.
Fax : 02.96. 46.15.85.
mediatheque@ville-lannion.fr

Ecole municipale de dessin et de peinture
15, place des Patriotes.
Tel : 02.96.37.03.95.

La Ludo
Durant les vacances scolaires, la ludothèque municipale (espace de jeux) est ouverte lundi, mardi et vendredi de, 10 h à 12 h. Le mercredi, de 10 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé durant le mois d'août.
La Ludo, ancien foyer Thos, rue d'Artois. Tel : 02.96.48.03.86.
ludotheque@ville-lannion.fr

Permanences des élus

Entre juillet et septembre, il est prudent de se renseigner en mairie pour obtenir les jours et heures de permanence des élus. Tel : 02.96.46.64.22.

Aéroport Lannion - Côte de Granit

Loin du train-train quotidien, prenez des ailes avec... HOP ! nouveau pôle régional d'Air France. La compagnie qui regroupe depuis l'an dernier Airlinair et les autres compagnies régionales Brit Air et Régional assure les commandes de la ligne entre Paris Orly Ouest et l'aéroport de Lannion avec ses ATR 42. Actuellement, la compagnie propose pas moins de 24 vols réguliers aller-retour hebdomadaires au départ de Lannion et à destination de Paris-Orly Ouest qui vous permettront de partir en vacances vers 136 destinations en France et dans tous les coins du monde... Mais également des promos longs courriers et un aller simple Lannion-Paris Orly Ouest à 59 € TTC (hors frais de service).
Tarif soumis à conditions et à disponibilités.

Lannion - Paris Orly Ouest. - Deux rotations quotidiennes du lundi au vendredi - départ à 6 h 35, arrivée à 7 h 50 (A5210) et départ à 18 h, arrivée à 19 h 15 (A5214) ; une rotation le vendredi - départ à 14 h 15 arrivée à Orly à 15 h 30 (A5212). Dimanche soir, un seul vol - départ à 18 h, arrivée à Paris-Orly à 19 h 15 (A5214).

Paris Orly Ouest - Lannion . - Deux rotations quotidiennes du lundi au vendredi - départ à 8 h 25, arrivée à 9 h 40 (A5211) et départ à 19 h 50 - arrivée à 21 h 05 (A5215) ; une rotation le vendredi - départ à 16 h, arrivée à 17 h 15 (A5213). Dimanche soir, un seul vol - départ à 19 h 50, arrivée à 21 h 05 (A5215).

14 juillet, départs de Lannion à 18 h et de Paris Orly à 19 h 50. Pas de vols le 15 août.
Du lundi 21 juillet au vendredi 29 août, départs de Lannion à 18 h et de Paris-Orly à 19 h 50. Vendredis entre le 21 juillet et le 29 août, départs de Lannion à 18 h et de Paris-Orly à 19 h 50.

Informations et réservations.
- HOP ! www. hop.fr ou appelez le 0825 30 22 22

- Comptoir de ventes à l'aéroport de Lannion.
Tel : 02.96.05.82.22.
L'escale est ouverte du lundi au vendredi de 5 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
www.lannion.aeroport.fr.

- Dans les agences de voyages.

Liaisons TGV

Desserte estivale du 8 juillet au 24 août

Paris - Lannion

Un TGV direct chaque jour
Départ Paris-Montparnasse : 9 h 06
Arrivée Lannion : 13 h 09
Et sept autres départs de Paris en TGV avec correspondance TER

Toute l'année, sauf durant les travaux, le vendredi, TGV direct de Paris à Lannion.
Départ Paris-Montparnasse : 17 h 38
Arrivée Lannion : 21 h 58

Lannion - Paris

Un TGV direct chaque jour
Départ Lannion : 15 h 59
Arrivée Paris-Montparnasse : 20 h 14
Et sept autres départs vers Paris en TER avec correspondance TGV

Toute l'année, sauf durant les travaux, le dimanche, TGV direct de Lannion à Paris.
Départ Lannion : 19 h 18
Arrivée Paris-Montparnasse : 23 h 11

Infos et réservations en gare de Lannion

SNCF Lannion Terminal Ferroviaire. - 1, Av Général de Gaulle.

Heures d'ouverture du hall
Lundi, de 4 h 45 à 21 h 20.
Du mardi au jeudi, de 6 h 35 à 21 h 20.
Vendredi, de 6 h 35 à 22 h.
Samedi, de 6 h 35 à 20 h 40.
Dimanches et fêtes, de 8 h 40 à 20 h 10.

Heures d'ouverture dees guichets
Lundi, de 4 h 55 à 19 h 10.
Du mardi au samedi, de 6 h 40 à 19 h 10.
Dimanches et fêtes, de 8 h 50 à 19 h 20.
Horaires des trains disponibles en mairie.

Informations : 3635 + « Horaires » - Ventes : 3635 + « Billets » - Etat du trafic : 3635 + « Trafic ». Internet : www.ter-sncf.com/bretagne ou www.voyages-sncf.com
Service clientèle régionale - BP 90527 - 35007 Rennes Cedex.
TGV : Service relations clients - Sncf - 62973 Arras Cedex 9.

Travaux sur la ligne Lannion - Plouaret

Des travaux de renouvellement de la voie ferrée Lannion - Plouaret se dérouleront du 1er septembre 2014 au 16 janvier 2015. Durant cette période, la circulation des trains sera totalement suspendue et remplacée par des cars **(Cf. Page 6)**

Lannion / Lannuon
Mensuel d'information de la ville de Lannion distribué gratuitement à la population.
Directeur de la publication : Christian Marquet.
Rédaction, photos et mise en page : Pierre Iglesias. 02.96.46.64.49. pierre.iglesias@ville-lannion.fr.
Publicité : Jean-Christophe Cosnier. 02.96.46.16.07. jean-christophe.cosnier@ville-lannion.fr.
Maquette : BeNew : 02 96 48 05 21. Photogravure et impression Impram - Cavan 02.96.54.65.46.
Tirage : 13 000 exemplaires sur papier récupéré et recyclé.

VIE PRATIQUE < BUHEZ PEMDEZ <

Chaleur : le bon réflexe !

En période de fortes chaleurs, le corps humain a un moyen simple de se maintenir à la bonne température : il transpire. Les nouveaux-nés, les enfants et les jeunes adultes transpirent beaucoup. Chez les personnes âgées, qui représentent une population particulièrement vulnérable aux fortes chaleurs, cette fonction est moins efficace : leur corps ne transpire plus assez pour se maintenir à la bonne température. Les gestes à adopter sont donc différents si l'on est un jeune enfant, un adulte ou bien une personne âgée. Afin de se protéger des déshydratations ou des " coups de chaleur ", il est important de connaître les gestes à mettre en oeuvre pour faire face à la chaleur.

En cas de forte chaleur, les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes sont concernés par la déshydratation. Pour y remédier, ils doivent rester le moins possible exposés à la chaleur et boire abondamment (le surplus d'eau sera éliminé), de l'eau surtout ou des boissons non alcoolisées.
Les personnes âgées constituent une population particulièrement à risque. Il est donc très important pour elles de se protéger au maximum de la chaleur, en passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé et en se mouillant régulièrement le corps pour abaisser leur température corporelle. Elles peuvent par exemple s'appliquer des linges ou un gant humide(s) sur le visage, les bras, le cou ; se vaporiser de l'eau sur le visage... Il est également important que ces personnes boivent suffisamment (environ 1,5 l d'eau, c'est-à-dire environ la quantité d'eau qu'elles sont en mesure d'éliminer).
Par ailleurs, en période de chaleur, même si l'appétit peut être diminué, il est important de continuer à manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme. En effet, lorsqu'une personne âgée boit trop d'eau (à savoir, plus d'eau que l'organisme n'est en mesure d'éliminer) sans manger suffisamment en parallèle, les sels minéraux se diluent dans l'organisme. La personne s'expose alors au risque d'hyponatrémie (diminution de la concentration de sel de sodium dans le sang pouvant occasionner des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements, des crises convulsives, etc.).

La plateforme téléphonique Canicule Info Service vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit), du lundi au samedi de 8 h à 20 h, jusqu'au 31 août. Informations et renseignements également sur les sites : www.sante.gouv.fr/ canicule, www.inpes.sante.fr et sur le portail Internet des ARS à l'adresse suivante : http://www.ars.sante.fr.

Un registre nominatif est établi par le CCAS. Aussi, nous vous invitons, si vous le souhaitez, en cas de périodes caniculaires, à prendre contact avec le Centre communal d'action sociale, ceci afin de mettre éventuellement en place l'intervention de services ou de personnes qui pourraient vous aider.
CCAS - 11 Bd Louis Guilloux - 22300 Lannion - 02.96.46.13.22.

Dangers du soleil

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012, il a provoqué 1 672 décès en France et le nombre cas recensé ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.
Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.
La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :
- Eviter le soleil entre 12 h et 16 h.
- Se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil.
- Utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application.
- Rechercher l'ombre.

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.

Baignade : mode d'emploi

L'été est là et avec lui les vacances et les baignades à la mer, en rivière, en lac ou en piscine. Si vacances riment souvent avec insouciance, la baignade reste synonyme de vigilance.
Petits et grands, quelques précautions simples vous permettront de passer des vacances en toute sérénité. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) édite une brochure pour faire le point sur les différentes précautions à adopter : « **Mode d'emploi de la baignade, pour un été en toute sécurité** ».
Cette brochure est diffusée via les préfectures, offices de tourisme, CRS, pompiers, sauveteurs en mer ainsi qu'aux péages d'autoroute.
Elle est téléchargeable sur le site **www.inpes.sante.fr.**

Social

CCAS
Centre communal d'action sociale, espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux (Cf. Horaires page 16).Tel : 02.96.46.13.22. Fax : 02.96.46.13.23.
ccas@ville-lannion.fr

Centre social l'Horizon
Lieu d'animation de la vie locale ouvert à tous les Lannionnais, permettant la rencontre et les échanges entre habitants à travers des activités et des projets très variés. Un talent, des idées.. n'hésitez pas à venir les partager au centre social, 29, Bd d'Armor.
Tel : 02.96.48.75.08.
Fax : 02.96.48.20.10.

Portage de repas à domicile
Le portage de repas permet aux personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, de recevoir un repas équilibré et varié, confectionné par la cuisine de la résidence du Parc Sainte-Anne et conditionné en barquettes individuelles, refroidies puis maintenues à température entre 0 ° et 3° maximum. Livraison : 6 fois par semaine entre 9 h et 12 h. Inscriptions et renseignements au Centre communal d'action sociale, espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux. Tel : 02.96.46.13.22.
ccas@ville-lannion.fr

Famille... Personnes âgées

Office des retraités
CCAS de la Ville de Lannion, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux. (Cf. Horaires page 16).
Tel : 02.96.46.76.83.
officedesretraites@ville-lannion.fr

Comité cantonal d'entraide
Aide, accompagnement et soins à domicile des personnes âgées et handicapées. accueil le matin, de 8 h 30 à 13 h, et l'après-midi sur rendez-vous.
Espace social de Kermaria, 11 Bd Louis Guilloux..
02.96.46.43.16.
cce-lannion@wanadoo.fr
www.unazz.fr

Domicile action Trégor
Aide à domicile auprès des familles (grossesse, maladies, naissance…) et services familiaux (entretien de la maison et du linge, garde d'enfants…).
Espace social de Kermaria, 11 Bd Louis Guilloux.
02.96.37.00.79. Domicile.action.tregor@wanadoo.fr
www.domicile-action-tregor.fr

Clic Ouest Trégor Geront'ouest Trégor
Information, évaluation sanitaire et sociale, élaboration des plans d'aides à domicile, actions collectives de prévention et d'éducation à la santé.1, rue Monge, espace Chappe. 02.96.46.22.10.
clic-ouest-tregor.fr
www.clictregor.net

Solidarité

Régie de quartiers
Améliorer la vie quotidienne des quartiers HLM, favoriser l'implication active des habitants par le travail salarié, la participation à des actions communautaires, concertation avec les institutions...126, rue de l'Aérodrome (bât UA). 02.96.48.35.21.
contact@régiede quartiers-lannion.fr

Ker-Uhel Contacts
Economie sociale et solidaire . Services et travaux (ménage, repassage, jardinage, bricolage, peinture, manutention…) auprès des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises. Espace Pégase Sud, 126, rue de l'Aérodrome.
02.96.48.11.25.
kuc@wanadoo.fr
www.kuc.asso.fr

Emeraude i.d.
Insertion sociale et professionnelle. Centre de formation ouvert à tous, et Entreprise Adaptée (restauration, nettoyage, espaces verts, menuiserie et sous-traitance). 17, rue Louis de Broglie. 02.96.48.40.00.
contact@emeraude-id.fr
www.emeraude-id.fr/

Amisep - Kerlann
Actions de solidarité : accueil, écoute, logement, travail, emploi, formation, santé...
64, rue de C'hra Douar.
02.96.48.15.33. kerlann.lannion@amisep.asso.fr

Accueil de jour
Accueil anonyme et gratuit de personnes en difficulté, du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h. 6, rue Saint-Nicolas. 02.96.48.15.33.

La p'tite boutique
Chantier, collectes...
126, rue de l'Aérodrome Pégase Sud.
02.96.48.65.31. chantier.kerlann@amisep.asso.fr

Restaurants du Cœur
Distribution alimentaire, aide à la personne.
Rue du Calvaire à Servel.
02.96.47.26.18.
Lannion.resto@hotmail.fr
http://www.restosducoeur.org

Banque alimentaire
Aide alimentaire aux personnes en situation de précarité par l'intermédiaire des CCAS et associations partenaires.
126, rue de l'Aérodrome.
02.96.37.13.23
bancalimentaire.22@orange.fr
http://pagesperso-orange.fr/banquealimentaire22/

Secours catholique
Association caritative reconnue d'utilité publique.
4, rue du Petit Forlac'h.
02.96.37.98.51.

Secours populaire
Aide alimentaire et vestimentaire, solidarité nationale et internationale.
1, rue de Beauchamp.
02.96.46.51.14.

Croix-rouge française
Accueil de personnes en difficulté, distribution alimentaire, formation secouriste PSC1, formation d'équipiers, tenue de postes de secours. 7, rue de Beauchamp. 02.96.37.74.18.
dl.tregor@croix-rouge.fr

Maison de la solidarité
Lieu convival d'échange et d'écoute s'adressant à tous pour créer du lien social. Animations, café-débat... Centre Jean Savidan. 02.96.37.77.31.

Maison des syndicats
15, place des Patriotes.
CFDT : 02.96.37.72.16
CFTC : 02.96.94.17.00.
CGC : 02.96.46.44.15.
CGT : 02.96.37. 64.35.
FO : 02.96.46.52.40.
Solidaires (ancienne école de Buhulien) : 02.96.37.42.68.

VIE PRATIQUE <
BUHEZ PEMDEZ <

Utile

Poste

- Lannion : Quai d'Aiguillon. Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h. Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h . Samedi de 9 h à 12 h. Tel : 3631.

- Ker Uhel : 23, Bd d'Armor, bât AC 101. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. Samedi de 9 h 30 à 12 h. Tel : 3631.

- Les Fontaines - Ar Santé , bât B1 des Fontaines. Du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h . Samedi de 9 h 30 à 12 h. 02.96.37.98.02.

Marchés

Tous les jeudis dans le centre-ville et le dimanche matin sur le parking de Caerphilly.

Halles

Place du Miroir. Du mardi au samedi, de 8 h à 13 h.

Office de tourisme de la Baie de Lannion

Office de tourisme de la Baie de Lannion, 2, quai d'Aiguillon - 22300 Lannion. 02.96.46. 41.00. Ouvert toute l'année, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; En juillet et août, du lundi au samedi, de 9 h à 19 h ; dimanche et jours fériés, de 10 h à 13 h. infos@ot-lannion.fr.www.ot-lannion.fr

Espace aqualudique « Ti Dour »

La piscine est une piscine couverte, qui propose un bassin ludique et d'apprentissage avec banquettes massantes (balnéo), rivière rapide, geysers, jets massants, col de cygne ; une pataugeoire ludique chauffée à 32°c avec jeux aquatiques ; un bassin sportif de 25 m de long et de 6 couloirs de nage ; un toboggan de 52 mètres de long ; un solarium extérieur avec transats et terrain de beach volley et un espace forme avec une salle de cardio-training et de musculation. Durant les grandes vacances, ouvert du lundi à vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche : 9 h 30 - 13 h et 14 h 30 - 18 h 30. Ouvert les jours fériés, de 9 h 30 à 13 h. Plein tarif : 4,90 € - abonnement 10 entrées : 40,30 € Moins de 4 ans : gratuit. Espace aqualudique Ti Dour, 49, avenue de Park Nevez. 02 96 05 60 60. tidour@lannion-tregor.com www.lannion-tregor.com

Ecole de Musique du Trégor

Enseignement spécialisé de la musique. 40, rue Jean Savidan. Ouverture du secrétariat : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h. 02.96.46.53.70. www.ecole-musique-tregor.fr

Impôts

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers, 54, rue de Kra Douar - BP 20735 - 22303 Lannion Cedex. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15. 02.96.48.95.94. sip.lannion@dgfip.finances.gouv.fr. Paiement des impôts par internet en vous rendant sur le site impots.gouv.fr **rubriques particuliers**.

Trésor public

Trésorerie principale, 2, Quai de Viarmes. Ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (16 h le vendredi). Ponts chômés . 02.96.46.76.10.

Consommation

Union locale CLCV

Défense des consommateurs, des locataires, des usagers et du cadre de vie. Permanences tous les vendredis de 9 h à 12 h au centre social de Ker Uhel, 29 Bd d'Armor, Lannion. CLCV (consommation logement et cadre de vie), entrée B1, 5 rue de Broglie. 02.96.48.07. 46. tregor-goelo@clcv.org clcv-lannion.over-blog.com

UFC-Que Choisir Lannion-Paimpol

Permanences chaque mardi après-midi de 14 h à 15 h 30 et chaque vendredi après-midi de 15 h 30 à 18 h 30. Espace Volta - 1 Rue Ampère. Bâtiment B au rez-de-chaussée. 02.96.20.58.76. contact@paimpol.ufcquechoisir.fr www.ufcquechoisir-paimpol-lannion.org

Sous-préfecture de Lannion

Sous-préfecture de Lannion, 9, rue Joseph Morand, B.P. 30745, 22303 Lannion Cedex. - Horaires d'ouverture : le matin, de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi. - Tel : 02.96.62.44.22. Fax : 02.56.57.41.75. **- Urbanisme** : 02.56.57.41.84. **- Commissions médicales/ permis de conduire** : 02.56.57.41.86. Fax: 02.56.57.41.75. Le service des cartes grises a été transféré à la préfecture. **Information au 08.99.78.85.03 / 08.99.78.60.65. sp-lannion@cotes-darmor.gouv.fr**

Logement

Point Information Habitat

Ce lieu d'accueil ouvert à tous les habitants, mis en place par Lannion-Trégor Agglomération, est destiné à informer et conseiller sur tout ce qui concerne le logement (aides financières, accession, location, rénovation, etc...). Ce lieu accueille également les permanences de l'Adil (centre d'information sur l'habitat) les 2e et 4e mardis du mois, de 9 h à 12 h. Permanence d'un conseiller en énergie, le lundi et le vendredi. Point Information Habitat, 21, rue Jean Savidan. 02.96.05.93.50. info.habitat@lanniontregor.com Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 17 h, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et samedi de 10 h à 12 h.

Côtes d'Armor Habitat

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. 21, bd d'Armor, 22300 Lannion. 02.96.48.87.60. Fax : 02.96.48. 06.62. E-Mail : ODHLM22@wanadoo.fr

Santé

Dons du sang

Association des donneurs de sang bénévoles du Léguer (ADSB du Léguer), centre Jean Savidan. 02.96.38.04.13. Pour tout savoir sur le don du sang et le don de plasma ainsi que sur les différents lieux de collecte : www.dondusang.net.

Jeunes

Pass'age

Point d'accueil et d'écoute jeunes et parents. Anonyme - confidentiel - gratuit. Horaires d'ouvertures (avec ou sans rendez-vous) : Accueil des jeunes (de 12 à 30 ans), le mercredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15, le jeudi de 13 h 30 à 20 h et le vendredi de 14 h 30 à 19 h 30. Accueil des parents, le vendredi de 9 h à 14 h. 17, rue Joseph Morand. 02.96.23.24.71.

Point Info Jeunesse

Maison des Jeunes, 29 boulevard d'Armor, 22 300 Lannion. 02.96.48.47.36. Fax : 02.96.46.37.94. (Cf. Horaires page 19) pij@ville-lannion.fr. www.ville-lannion.fr.

Foyer des jeunes travailleurs

Accueil et hébergement des jeunes âgés de 16 à 30 ans en insertion sociale et/ou professionnelle. 42 studios meublés de 20 m2. 8 T1 bis meublés de 30 m². Association Trégor Jeunes 10 rue Noël Donval - Lannion. 02.96.46.37.91. tregorjeunes@yahoo.fr

CROUS

Le CROUS (Antenne de Lannion). 302 chambres de 9 m² avec sanitaires et réfrigérateur individuels. Le CROUS met également à votre disposition une liste de logements particuliers. Formulaires des demandes de logement en ligne. Rue Edouard Branly 02.96.48.43.31. http://www.crous-rennes.fr/

Foyer Thos et Cosmos

Résidence Thos et Cosmos. 86 chambres et 45 T1 bis 25 rue des Hortensias 02.96.48.58.30 www.ville-lannion.fr

Auberge de jeunesse -Adaj 22

6, rue du 73e Territorial. 02.96.37. 91.28. aubergelannion@wanadoo.fr www.ot-lannion.fr

Art et culture

Carré Magique

Pôle régional des arts du cirque. Spectacle vivant : nouveau cirque, théâtre, musique, chanson, danse... Parvis des Droits de l'Homme. 02.96.37.19.20. accueil@carre-magique.com www.carre. magique.com.

L'Imagerie

Galerie d'expositions de photos et d'art contemporain. Animation de stages photo et d'ateliers pour les scolaires. 19, rue Jean Savidan. 02.96.46.57.25. l-imagerie@wanadoo.fr www.imagerie-lannion.com

Médiathèque

Médiathèque, 2 B rue de Kerampont. Tél : 02.96.37.68. 09. Fax : 02.96. 46.15.85. (Cf. Horaires d'été page 8) mediatheque @ville-lannion.fr

Le Pixie

Café - concerts - expo - accès internet. Ouvert du mardi au samedi, de 18 h à 23 h. De 18 h à 1 h, les soirs de concert. Porche du 73e Territorial. 02.96.37.65.32. lepixie22@yahoo.fr

La Ludo

La ludothèque municipale (espace de jeux), ancien foyer Thos, rue d'Artois. Tel : 02.96.48.03.86. (Cf. Horaires d'été page 8) ludotheque@ville-lannion.fr

Maison des Jeunes

Animations diverses pour les jeunes lannionnais. Salle de répétition et de concert. Point information jeunesse. 29 bd d'Armor. 02.96.48.47.36. www.lannion.fr

Ecole municipale de dessin et de peinture

15, place des Patriotes. Tel : 02.96.37.03.95.

Cinéma « Les Baladins »

Sept salles de cinéma : cinq à Lannion et deux à Perros-Guirec. 34, avenue du Général-de-Gaulle. 02.96.37.26.10 (Lannion). 02.96.91.05.29 (Perros). Horaires au 08.92.68.22.74. www.les-baladins.com

Lannion -Trégor Communauté

La communauté d'agglomération **Lannion-Trégor Communauté** regroupe aujourd'hui 29 communes. Ses compétences concernent le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche, l'aménagement de l'espace, les transports publics (TILT), l'habitat et la politique de la ville, l'environnement avec le service de collecte des déchets ménagers, les équipements sportifs et culturels comme le Carré Magique, la voirie, l'assainissement non collectif (Spanc) et l'assainissement collectif dès 2011...
Si vous avez des doléances concernant, par exemple, les bus (Tilt) ou les ordures ménagères, adressez-vous directement à la communauté d'agglomération et non plus à la mairie.

1 rue Monge - BP 10761- 22307 Lannion Cedex. 02.96.05.09.00. Fax : 02.96.05.09.01. www.lannion-tregor.com

Points d'accueil de la Maison de la formation du Pays du Trégor Goëlo

Quel que soit votre âge, que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, qualifié ou non, si vous souhaitez changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer vos compétences, les *« points d'accueil Maison de la formation professionnelle »* sont là pour vous aider. Ils vous donnent une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles), la validation des acquis de l'expérience (VAE). Et, si vous souhaitez un conseil spécialisé ou un accompagnement, vous bénéficierez d'une mise en relation personnalisée avec la structure compétente pour répondre à votre besoin.

CIO Lannion - Centre d'information et d'orientation

Accueil pendant l'année scolaire, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le lundi et le mardi matin). Possibilité de rendez-vous : mercredi, jeudi et vendredi matin ; lundi et mercredi après-midi.Pendant les vacances scolaires, sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermeture en été : mi-juillet / fin août. Venelle des Écoles - BP 18 - 22 301 Lannion Cedex. 02.96.46.76.50. Fax :02.96.37.47.58. ce.0220077p@ac-rennes.fr.

Mission Locale Ouest Côtes d'Armor

Accueil le lundi, de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Lundi matin et vendredi après-midi sur rendez-vous. Maison de l'emploi, 1 rue du Muguet. 02.96.46.40.09. Fax : 02.96.46.50.34. m-l-lannion@wanadoo.fr. www.missionlocaleoca.com.

Ohé Prométhée Côtes d'Armor

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
Accueil : lundi, mardi, jeudi, de 8 h 30 à 18 h. Vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Fermé le mercredi.
Maison de l'emploi,
1 rue du Muguet.
02.96.48.39.29.
Fax : 02.96.48 39.28.
oplannion@promethee22.org.
www.promethee22.org.

Point Information Jeunesse de la ville de Lannion

Accueil mercredi et vendredi, de 14 h à 19 h. Samedi, de 14 h à 18 h. Possibilité de rendez-vous en dehors des plages horaires, sauf le lundi.
Maison des Jeunes, 29 boulevard d'Armor, 22 300 Lannion. 02.96.48.47.36.
Fax : 02.96.46.37.94.
pij@ville-lannion.fr.
www.ville-lannion.fr.
www.ij-bretagne.com.

Pôle Emploi Lannion-Trégor

Accueil le lundi, mardi et mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, le vendredi, de 8 h 30 à 15 h 30.
Bornes d'accueil au fond du hall d'accueil au rez-de-chaussée. Bureaux pour les rendez-vous.
Maison de l'emploi,
1 rue du Muguet.
3949. www.pole-emploi.fr.

BGE des Côtes d'Armor

Créé en 1980, le réseau national BGE s'est spécialisé dans l'accompagnement de créateurs d'entreprise, avec comme objectif de favoriser l'insertion économique et professionnelle des porteurs de projet. Son champ d'action est celui de la PME et de la TPE.
Accueil, accompagnement et suivi de porteurs de projet
Permanences de 8 h 30 à à 17 h 30, du lundi au vendredi. 02.96.21.17.75.
estelle.michineau@orange.fr
http://www.bge.asso.fr

Certains de ces services et d'autres sont désormais regroupés au sein de la nouvelle Maison de l'emploi et de la formation professionnelle, 1 rue du Muguet, à Ker Uhel

Services Solidaires
trégor
KUC
ker uhel contacts
Espace Pégase Sud
126 rue de l'aérodrome
22300 Lannion
tél. 02 96 48 11 25
fax 02 96 48 31 07
mél kuc@wanadoo.fr
www.kuc.asso.fr
-50%
Emplois familiaux
Vos tâches quotidiennes
Ménage, entretien du linge, aide au déménagement, soins aux animaux domestiques, assistance informatique...
Votre extérieur
Entretien du jardin, tonte pelouse, bêchage, débroussaillage, élagage, taille de haie...
Vos enfants
Garde ponctuelle ou régulière d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement à l'école et dans les loisirs...
Autres travaux
Vos petits travaux
Petits bricolages, peinture, maçonnerie, manutention, menuiserie, plomberie, électricité, nettoyage de tombe, frappe de documents, carrelage, couverture...
Vos événements
Mariages, fêtes de familles, banquets, services, plonge, activités pour les enfants...
02 96 48 11 25

Urgences

- Médecin de garde - Maison médicale : 15. Au centre hospitalier, de 20 h à 24 h. Samedi de 14 h à 22 h et dimanche de 9 h à 22 h.
- SAMU : 15
- Pharmacie (urgence) : 15.
- Transports sanitaires : 15. Toutes les nuits, de 20 h à 8 h. Samedi, dimanche et jours fériés, de 8 h à 20 h.
- Police Secours : 17.
- Pompiers-SMUR : 18.
- Centre hospitalier Pierre-Le-Damany : 02.96.05.71.11. 02.96.05.71.10 (Urgences).
- Polyclinique du Trégor : 02.96.46.65.65.
- Centre antipoison de Rennes : 02.99.59.22.22.
- Urgence dentaire, dimanche et jours fériés : 02.96.61.80.79.
- Cliniques vétérinaires : 02.96.37.09.77 (St-Marc), 02.96.37.03.07 (St-Elivet), 02.96.47.09.77 ou au 06.74.29.15.39 (clinique du Léguer)
- Centre de secours de Lannion : 02.96.46.53.18.
- Commissariat de police : 02.96.46.69.50.
- Gendarmerie nationale de Lannion 24 h/24 : 02.96.37.03.78.
- Police municipale : 02.96.37.27.50.
- Accueil Sans Abri : 115.
- Enfance Maltraitée : 119.
- Violences conjugales et familiales : 3619.
Permanence d'accueil des victimes (anonyme, gratuit et sans rendez-vous) : Le Pas, 11, rue Noël Donval. 06.81.95.50.16.
- Drogues Info Service : 0 800 231 313.
- Sida Info Service : 0 800 840 800.
- Ecoute alcool : 0 811 91 30 30.
- Ecoute canabis : 0 811 91 20 20.
- Ecoute cancer : 06.86.30.82.93.

Sécurité sociale

Antenne Caf

L' antenne de la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Côtes d'Armor, installée à l'Espace administratif et social de Kermaria, 8 rue de Kermaria, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les allocataires peuvent également consulter le site internet **www.caf.fr** ou appeler au 0810 25 22 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Cpam

Caisse primaire d'assurance maladie (Sécu-Cpam) de Lannion, 39, avenue de Park Névez. Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
Fermé chaque 2e jeudi du mois de 8 h 30 à 10 h.
Tel : 3646. CPAM - 22024 Saint-Brieuc cedex 1.
Compte personnel en ligne sur www.ameli.fr

Carsat

Permanence de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travailde (ex - caisse régional d'assurance maladie), centre d'affaires « Le Mermoz », 2B avenue Pierre Marzin – BP 40764 22307 Lannion Cedex. Ouverture (uniquement sur rendez-vous) : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. sur sur rendez-vous. 0821 10 35 35. www.carsat-bretagne.fr

Transports

Aéroport Lannion - Côte de Granit

Syndicat de l'aéroport, avenue Pierre Marzin. 02.96.05.82.90. syndicat.aeroport.lannion@wanadoo.fr.
Informations et réservations au comptoir des ventes : 02.96.05.82.22. L'escale est ouverte du lundi au vendredi de 5 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. www.lannion.aeroport.fr.

SNCF Lannion

1, Av Général de Gaulle. Guichets ouverts le lundi, de 4 h 40 à 19 h 40. Du mardi au samedi, de 6 h 35 à 19 h 40. Dimanche et fêtes, de 8 h 35 à 19 h 20. Infos-réservations au 3635 ou www.voyages-sncf.com.

Transports Intercommunaux Lannion-Trégor

Les transports intercommunaux Lannion-Trégor (TILT) proposent aux usagers une desserte de la ville de Lannion et des communes périphériques du territoire communautaire, via des lignes régulières ou des lignes à la demande.
Les horaires des bus sont disponibles à la mairie, aux services techniques municipaux, à l'office de tourisme, dans les bus et sur le site www.lannion-tregor.com.

Autocars CAT

Gare routière, 1, av du Gal de Gaulle. 02.96.46.76.70.

2014

Les Tardives

An Nozvezhiou

Fest-noz
Concerts
Animations familiales
Danses bretonnes

GRATUIT

NOUVEAU

Lannion

Quai d'Aiguillon

Les vendredis

18 Juillet | 08 22 Août

BACK OUEST / LA ZMALA
GROOVE BOYS / SCARECROW

à Lannion on trouve toutes les Bretagnes
e Lannuon, emañ holl doareoù Breizh

VILLE DE LANNION KER LANNUON

Ville Fleurie